

Santé, pompiers, retraites, éducation : même combat pour des services publics à la hauteur des besoins.

Le cabinet médical du Sillon de Bretagne, à Saint-Herblain, doit fermer ses portes le 31 décembre 2026. Derrière cette fermeture, ce sont près de 4 000 patient-es qui se retrouvent sans médecin, dans un territoire où l'accès aux soins est déjà profondément dégradé.

La situation est particulièrement alarmante : parmi les patient-es concerné-es figurent environ 1 000 enfants de moins de 16 ans, 2 200 personnes atteintes d'une affection de longue durée et 1 600 bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire.

Ce n'est pas un hasard si cette fermeture frappe précisément ce quartier.

Le Sillon de Bretagne est un quartier prioritaire où le taux de pauvreté atteint 65 %.

À Saint-Herblain dans son ensemble, il s'élève à 17 %. Pour une partie importante de la population, changer de médecin ne signifie pas simplement prendre un autre rendez-vous : cela peut signifier parcourir plusieurs kilomètres, attendre des semaines, renoncer à des soins ou finir aux urgences.

Quand il n'y a plus de médecin, c'est tout le système de santé qui encaisse

La fermeture du cabinet du Sillon intervient alors que la France connaît une crise profonde de l'accès aux soins.

En 2024, 6 millions de personnes n'avaient pas de médecin traitant et 87 % du territoire était considéré comme exposé à la désertification médicale.

En Pays de la Loire, l'accès aux généralistes est lui aussi inférieur à la moyenne nationale : les Ligérien-nes bénéficiaient en moyenne de 3,7 consultations par habitant en 2021 contre 3,9 en France.

Et lorsque la médecine de proximité disparaît, la pression se reporte mécaniquement ailleurs :

on ferme un cabinet médical aujourd'hui et on demande demain aux urgences de réparer les conséquences.

C'est la même logique qui épuise les professionnel-les de santé : toujours davantage de besoins, mais toujours plus de pression sur celles et ceux qui restent : l'été 2026 a une nouvelle fois montré ce que signifie concrètement la dégradation des services publics.

Canicules, incendies, événements climatiques extrêmes : les sapeurs-pompiers ont été en première ligne. Pourtant, leurs conditions de travail et les moyens dont ils disposent restent largement en décalage avec l'augmentation des risques auxquels ils doivent répondre.

C'est dans ce contexte qu'ils et elles appellent à la mobilisation nationale du 29 septembre.

Quand les températures explosent, quand les incendies se multiplient, quand les populations les plus fragiles sont exposées aux canicules, les services publics sont notre première protection collective.

Leur dégradation rencontre une autre réalité : celle de la pauvreté et de la précarité et cette dernière ne s'arrête pas au jour du départ en retraite.

En 2024, 9,8 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté en France métropolitaine, soit 15,4 % de la population, le niveau plus élevé depuis 1996.

Les retraité-es ne sont pas épargné-es. Et fin 2024, 754 460 personnes percevaient l'ASPA ou l'ancien minimum vieillesse, soit une hausse de 4,3 % en un an.

Le minimum vieillesse reste inférieur au seuil de pauvreté : au 1er janvier 2025, son montant maximal était de 1 034 € par mois pour une personne seule, alors que le seuil de pauvreté est désormais de 1 337 €.

On ne peut pas défendre une société où l'on travaille toute une vie pour finir pauvre, malade et sans accès garanti à un médecin.

La retraite doit permettre de vivre dignement. La santé doit être un droit. Les services publics doivent être accessibles à toutes et tous.

La même contradiction traverse l'école.

À la rentrée 2026, l'Éducation nationale accueille 11,6 millions d'élèves et 1,2 million de personnels. Dans le même temps, le système éducatif compte 161 000 élèves de moins cette année et devrait en perdre 1,7 million d'ici 2035.

Cette baisse démographique devrait être l'occasion historique de réduire les effectifs par classe, de renforcer l'école inclusive, de donner du temps aux équipes, de recruter des personnels spécialisés et de reconstruire une véritable médecine scolaire.

Elle ne doit pas devenir un prétexte à organiser progressivement le retrait de l'État.

Car un enfant qui ne trouve pas de médecin, une famille qui ne peut plus se soigner, un retraité qui renonce à une consultation faute de moyens et un élève accueilli dans une classe surchargée sont les symptômes d'une même politique : celle qui considère les droits sociaux comme des dépenses à réduire plutôt que comme des protections à garantir.

Solidaires 44, revendique

- Le maintien du cabinet médical du Sillon de Bretagne et la garantie d'une offre médicale pérenne
- Le recrutement de médecins et de personnels de santé supplémentaires, avec une priorité aux quartiers populaires et aux territoires sous-dotés ;
- Le développement de centres de santé publics ou à but non lucratif, avec des médecins salarié-es, afin de garantir un accès aux soins indépendant de la capacité financière des patient-es ;
- Le renforcement massif de l'hôpital public, des urgences, de la médecine scolaire et de la prévention ;
- Des moyens supplémentaires pour les SDIS, la reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail des sapeurs-pompiers et
- Des pensions permettant réellement de vivre dignement, avec un minimum de retraite au moins égal au seuil de pauvreté et une revalorisation des pensions indexée sur les besoins réels des retraité-es ;
- Éducation nationale dotée à la hauteur des besoins, avec des classes moins chargées, davantage de personnels spécialisés et une véritable prise en charge des élèves en situation de handicap ;
- Le développement de l'ensemble des services publics de proximité.

Nous refusons le choix entre se soigner, se loger, se chauffer ou vivre dignement

Le problème n'est pas qu'il n'y aurait « plus assez d'argent ».

Le problème est celui des choix politiques.

Pendant que l'on explique aux salarié-es, aux retraité-es, aux malades et aux agent-es publics qu'il faudrait accepter les économies, les suppressions de postes et les renoncements, les besoins sociaux, eux, ne diminuent pas.

A Nantes, le 10 septembre 2026.